



COMMUNIQUE

11 communes du SIEG privées d'eau potable pendant 24 heures suite à une intrusion sur un réservoir à Rosnay

L'alarme a retenti mardi 16 février en début de soirée (vers 19h15), signalant une intrusion sur un réservoir d'eau potable situé à Rosnay. Site sensible, c'est de là que 11 des 19 communes regroupées au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Garenne (SIEG) sont alimentées en eau potable. Se rendant immédiatement sur place, les agents de SUEZ constatent effectivement des traces d'effraction et notamment l'ouverture de 2 des 3 cuves du réservoir.

L'alerte est donnée et la procédure d'urgence engagée : les 2 cuves incriminées sont isolées. Grâce à la 3^{ème} cuve dont le capot d'accès est toujours cadenassé, l'eau de la station de pompage de Gueux peut néanmoins être distribuée. Les agents SUEZ effectuent des prélèvements pour analyse qui sont immédiatement acheminés au laboratoire national du Pecq dans les Yvelines. La préfecture et l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont prévenues. Sur le principe de précaution et compte tenu des risques potentiels de contamination, les autorités sanitaires ordonnent une restriction d'usage de l'eau potable : l'eau du robinet est déclarée impropre à la consommation (boisson, cuisine, lavage de dents...). Les usages de confort (bain, douche, etc.) restent en revanche autorisés. Les 5000 habitants des 11 communes concernées (Jonchery-sur-Vesle, Prouilly, Branscourt, Courcelles-Sapicourt, Rosnay, Germigny, Janvry, Treslon, Faverolles-et-Coëmy, Savigny sur Ardres et Serzy-et-Prin, Vandeuil en partie) sont alors alertés vers 23h00 grâce à un dispositif d'appels téléphoniques orchestré par SUEZ.

Le syndicat, en lien avec SUEZ, décide alors d'organiser une distribution d'eau en bouteilles afin de permettre aux habitants de se ravitailler gratuitement en eau potable, en attendant le verdict du laboratoire d'analyses. Un second message téléphonique est ainsi diffusé en fin de matinée mercredi, relayé par les mairies, pour informer les foyers des lieux de distribution à Vandeuil, Rosnay et Serzy-et-Prin.

Ce sont au total 7500 bouteilles qui sont distribuées mercredi entre 14h00 à 18h30, acheminées depuis une usine d'embouteillage des Ardennes. A 21h, les dernières analyses confirmant l'absence de pollution des cuves sont communiquées par le laboratoire. L'ARS autorise alors à nouveau la consommation de l'eau du robinet. Un ultime message téléphonique est passé aux habitants à 21h15, puis 7h45 le lendemain matin, pour les informer du retour à la normale.

Au final : plus de peur que de mal... mais dans de telles situations, l'excès de précaution n'est jamais vaine !

Une plainte en Gendarmerie a été déposée.